



Attestation - Inscription Vide-Grenier

Organisateur : Kuzul Yezhou Breizh Diwan Dinan

Se déroulant le 13 septembre 2026 à Dinan, Promenade des Petits Fossés à DINAN

Nom : Prénom

Né(e) le : Ville :

Département :

Adresse :

CP : Ville

Tél : Email :

Souhaitez-vous un emplacement avec véhicule ? :

N° immatriculation de mon véhicule :

REGLEMENT A RESPECTER ET ATTESTATION SUR L'HONNEUR

- Ne pas être Commerçant(e)
- Pas de remboursement en cas de mauvaises conditions climatiques
- Vendre des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce) Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations, pertes ou accidents survenus durant la manifestation
- Les organisateurs se réservent le choix des emplacements.
- Non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)
- Les exposants devront laisser leur emplacement propre et évacuer tous les emballages, cartons et papiers.
- Un parking permet le stationnement des véhicules à proximité du lieu de déballage. Seuls les emplacements situés aux pieds des remparts entre la tour du connétable et le donjon permettent de conserver son véhicule sur son emplacement.
- Attestation pouvant être remise au Maire de la commune d'organisation qui a joindra au registre.

Nombre d'emplacements (3€/m) : X 3 € = €

Pièces à fournir pour valider l'inscription :

- Ce bulletin d'inscription complété et signé.
- Le chèque pour le règlement de l'emplacement
- La photocopie recto/verso d'une pièce d'identité.

PAS DE REGLEMENT / PAS DE RESERVATION:

Chèque à l'ordre du KUZUL et envoi à KUZUL - DIWAN Vide-Grenier, cité Amiral De La Bretonnière, 22100 Dinan.

Installation de 7H00 à 8H30, l'accès et la sortie des véhicules se ferait exclusivement du côté du château (parking côté porte Saint Louis) où l'on vous donnera le N° de l'emplacement attribué et tracé au sol. Un café sera offert à chaque exposant.

A :

le

Signature obligatoire